



PUBLIC

Compte rendu de la réunion du comité plénier de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des comités de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mardi 30 avril 2024 à 13 h 08 à laquelle sont présents, monsieur le maire Daniel Champagne, mesdames et messieurs les conseillers-ères, Gilles Chagnon, Caroline Murray, Bettyna Bélizaire, Jocelyn Blondin, Steve Moran, Marc Bureau, Isabelle N. Miron, Louis Sabourin, Alicia Lacasse-Brunet, Jean Lessard, et Mario Aubé formant quorum du comité.

Sont absents, monsieur le conseiller Steven Boivin, Anik Des Marais, Tiffany Lee Norris Parent, Mike Duggan, Denis Girouard et Edmond Leclerc.

Madame la conseillère Caroline Murray préside la séance.

Sont également présents, mesdames et messieurs Simon Rousseau, directeur général, André Turgeon, directeur général adjoint, Gestion des actifs et des projets, Yess Gacem, directeur général adjoint, Relations citoyennes et communautés, Andrée Loyer, directrice exécutive, Mathieu Paquette, attaché politique et M^e Camille Doucet-Côté, greffière adjointe, ainsi que Geneviève D'Amours, directrice territoriale, centre de services d'Aylmer, Yvon Desjardins, directeur, Travaux publics, Denis Doucet, directeur, Sécurité incendie, Carl Hallé, directeur, Technologies de l'information, Cynthia Lauzon, chef d'unité par intérim, Communications, Catherine Marchand, directrice par intérim, Urbanisme et développement durable, Chantal Marcotte, directrice, Eau et matières résiduelles, Yvan Moreau, directeur territorial, centre de services de Gatineau, Marie-Hélène Rivard, directrice, Communications, Mario St-Pierre, directeur, Finances, Sébastien Vallée, directeur, Loisirs, sports et développement des communautés et Isabelle Veilleux, directrice, Secrétariat au développement économique.

CP20240430-P1

RAPPORT ANNUEL DES ACTIVITÉS – TOURISME OUTAOUAIS

Présentation par mesdames Julie Kinnear, PDG de Tourisme Outaouais et Isabelle Veilleux.

L'objectif de la présentation est de présenter les actions entreprises par Tourisme Outaouais au cours de l'année 2023 dans :

- la promotion du tourisme d'affaires;
- des événements sportifs, culturels et festifs;
- et du tourisme d'agrément à Gatineau.

Plan de la présentation :

1. État de situation;
2. Situation souhaitée.

Une période de questions et de commentaires a lieu.

Monsieur le conseiller Mario Aubé prend la parole et souligne le travail de madame Julie Kinnear au sein de Tourisme Outaouais. Il mentionne que la combinaison des ressources humaines et des ressources financières de l'organisme a contribué à la prospérité économique de la Ville. La maison du tourisme accueille des visiteurs 7 jours sur 7, ce qui démontre l'engagement de l'organisme dans la région.

Monsieur le conseiller Steve Moran se questionne sur le projet de construction d'un centre des Congrès. On indique que Tourisme Outaouais n'a pas plus d'information sur ce dossier et que les équipes sont en attente de plus d'information. Le dossier semble bien progresser et des annonces devraient avoir lieu sous peu.

Monsieur Simon Rousseau mentionne que la Ville de Gatineau est en contact avec le gouvernement provincial afin de faire les pressions nécessaires pour que ce dossier puisse aboutir rapidement.

Monsieur le conseiller Louis Sabourin aimerait connaître les faiblesses et les menaces du tourisme dans la région. Il se questionne quant aux opportunités afin d'inviter les touristes à venir à Gatineau. Il demande s'il y a quelque chose à faire avec ces opportunités.

Madame Kinneer mentionne qu'il existe toujours des défis dans le domaine touristique, notamment en ce qui a trait au manque de main-d'œuvre chez les commerçants. Elle souligne que la situation s'est améliorée dans les dernières années. Il faut continuer à attirer les touristes dans la région, et ce, malgré la compétition des destinations étrangères. Tourisme Outaouais tente de conserver une visibilité locale pour encourager les médias locaux et encourager le tourisme régional.

Monsieur le conseiller Gilles Chagnon souligne qu'en raison de la fermeture du pont Alexandra, les autobus devront changer leur trajet pour se rencontrer au Musée canadien de l'histoire.

Madame Kinneer mentionne que cette fermeture a un impact économique majeur pour la région. Monsieur Chagnon souhaite s'assurer qu'il y a un plan mis en place avec les transporteurs afin d'attirer les touristes du côté de Gatineau.

Monsieur le maire Daniel Champagne souligne le départ de madame Kinneer et la félicite pour le travail accompli au sein de Tourisme Outaouais.

Le comité plénier public est suspendu à 13 h 50.

Reprise du comité plénier public à 14 h.

Madame Rita Chahine, directrice, Infrastructures et projets, se joint à la rencontre.

CP20240430-P2

REVITALISATION SECTEUR DE LA CITÉ

Présentation par madame Rita Chahine.

Les objectifs de la présentation sont de :

- présenter un état d'avancement du projet de revitalisation du secteur de la Cité;
- présenter une mise à jour financière en lien avec le règlement 812 / PIVM;
- faire entériner les recommandations.

Plan de la présentation :

1. État de la situation;
2. Scénario optimisé;
3. Échéancier;
4. Recommandations.

RECOMMANDATIONS :

CP-SIP-2024-10

Approuver la proposition du scénario optimisé, de retirer les travaux non essentiels, de retarder la phase d'enfouissement des RTU et de rétrécir la limite du projet à 65 m au nord du boulevard de la Cité pour un coût total estimé des travaux de 17 745 000 \$ (imputable)

CP-SIP-2024-11

Autoriser le trésorier à puiser une somme de 7 125 000 \$ (imputable) pour le financement de la revitalisation du secteur de la Cité à même l'enveloppe comptant du bloc D du plan financier à long terme, provenant des fonds disponibles du PIVP

CP-SIP-2024-12

Autoriser le trésorier à puiser une somme de 1 845 000 \$ (imputable) à même l'enveloppe du PIVM et une somme de 2 100 000 \$ (imputable) à même l'enveloppe du plan directeur vélo afin de compléter le financement de la revitalisation du secteur de la Cité.

Une période de questions et de commentaires a lieu.

Monsieur le maire Daniel Champagne est perplexe quant aux montants qui ont été présentés suivant les choix qui doivent être effectués dans le cadre du Bloc D.

Monsieur André Turgeon mentionne que si la décision du conseil est de reporter tous les projets prévus au Bloc D, ce report inclus également le projet faisant l'objet de la présentation.

Madame la conseillère Alicia Lacasse-Brunet se questionne sur l'augmentation des frais pour ce projet ainsi que sur les possibilités d'avancement des travaux considérant les enjeux des citoyens corporatifs du secteur.

Madame Rita Chahine indique que la proposition est de reporter les travaux sur la partie nord du boulevard afin que ceux-ci soient intégrés avec ceux du promoteur.

Madame Lacasse-Brunet demande si des aménagements transitoires seront construits pour assurer la sécurité des cyclistes sur ce tronçon du boulevard de la Cité.

Madame Chahine mentionne que ces options n'ont pas été évaluées à cette étape-ci et elle en prend note pour en discuter avec les Service de la mobilité.

Madame la conseillère Caroline Murray mentionne que les recommandations chemineront ultérieurement au conseil municipal et qu'aucune décision ne sera prise dans le cadre de ce comité plénier.

Le comité plénier public est suspendu à 14 h 25.

Reprise du comité plénier public à 14 h 30.

Monsieur Sébastien Vallée, directeur, Loisir, sports et développement des communautés, se joint à la rencontre.

CP20240430-P3**ÉTAT DE SITUATION - ITINÉRANCE**

Présentation par monsieur Yess Gacem et monsieur Sébastien Vallée.

Une période de questions et de commentaires a lieu.

Monsieur le conseiller Louis Sabourin souligne le leadership de la Ville dans ce dossier. Il rappelle la tenue du Sommet sur l'itinérance dans les dernières semaines et qu'il y aura une suite de ce dossier. Il ajoute qu'il est important d'informer les PSI (personnes en situation d'itinérance) et de les inclure dans les discussions et la prise de décision, tout comme les partenaires. À titre de président de Gatineau, Ville en santé, il y aura des plans d'action qui découleront du Sommet ainsi qu'un nouveau cadre de référence.

Monsieur le conseiller Jean Lessard demande s'il est possible de mettre des mesures plus régulières pour le nettoyage du site. Il propose de standardiser les tentes qui sont mises à la disposition des PSI.

Monsieur Sébastien Vallée mentionne que dans le cadre de la réorganisation du site, il y aura un volet pour assurer un meilleur entretien. Pour les suggestions, il précise que la réorganisation permettra de paramétrer les aménagements et préciser le niveau de tolérance accepté.

Monsieur le conseiller Marc Bureau est d'avis qu'il n'y a qu'un seul choix possible, soit la réhabilitation du site du centre Robert-Guertin. Également, il souligne le retrait des roulotte et demande comment la Ville interviendra à ce niveau.

Monsieur Vallée ajoute que les roulottes font l'objet de réflexion quant à ce qui est toléré sur le site.

Le projet de déconstruction de l'aréna est dans le plan du conseil depuis un certain temps. Donc si le conseil souhaite mettre fin à ce processus, il est souverain de le faire. Monsieur Yess Gacem souligne les enjeux de sécurité quant à la structure de l'aréna.

Monsieur le conseiller Mario Aubé souligne de mettre en place un niveau de tolérance afin de faciliter la gestion du site. Il est d'avis qu'il est préférable de se concentrer sur la proposition de déplacer les PSI un peu plus loin sur le site du centre Robert-Guertin. Il faut statuer et prendre une décision dans ce dossier et il est d'avis que la Ville est en mesure de faire les adaptations nécessaires sur le site actuel. Il croit qu'il pourrait y avoir des périodes plus régulières pour faire le ménage sur le site afin d'assurer la santé des PSI.

Monsieur le maire Daniel Champagne indique qu'il ne s'ingèrera pas dans la question du ménage, pour lui la priorité est de s'occuper des humains. Pour la date du 15 mai, il comprend que cette date n'est pas une date butoir, seulement pour l'initiative du promoteur. Lorsque l'on regarde le territoire délimité, le carré jaune est suffisamment grand pour accueillir les PSI.

Il ajoute que DEVCOR est prêt à mettre en place une initiative pour remédier à la situation. Il sent un changement de ton du CISSS à l'effet que l'itinérance devient maintenant une priorité.

Monsieur Vallée mentionne que les tentes installées par le promoteur ne se sont pas adaptées pour les températures estivales et que c'est pour cette raison que la date du 15 mai avait été annoncée.

Monsieur le conseiller Steve Moran souligne que la situation d'itinérance n'est pas simple et la Ville est appelée à intervenir dans un champ de compétence qui ne lui appartient pas. Il relève l'instabilité du plan actuel et les effets néfastes pour les PSI. Il insiste sur l'importance d'avoir une stabilité dans les plans établis. Il comprend que le site Hanson n'est pas une option viable et qu'il est important de discuter avec les citoyens qui habitent dans ce quartier. Quant à la question des roulottes, il faut être prudent afin de ne pas souffler le chaud et le froid. Il demande s'il était possible de relancer HOM (Habitations de l'Outaouais Métropolitain) pour construire un bloc sanitaire près du site du centre Robert-Guertin. En terminant, il se demande si le fait de retarder la démolition aurait un impact sur les plans mis en place.

Monsieur Vallée mentionne que la préoccupation est la difficulté de mettre les parties prenantes en action pour la déconstruction. En ne mettant pas de date sur la démolition, cela fait en sorte de ralentir la pression sur les actions à prendre. Le momentum actuel est intéressant pour faire avancer ce dossier et assurer la sécurité des usagers.

Fin du comité plénier public à 15 h 12.